



COMMISSION SPORTIVE

Mardi 19 novembre 2024 à 14h00

Procès-Verbal N°680

Président : Michel Vachetta.

Présents: Michel Vachetta, Daniel Guillard, Claude Maugiron, Gérard Bouat.
Gilbert Répellin, Dan Marchal, Bernard Buosi, Patrice Gallin, Daniel Hugot. Annie Brault.

La commission sportive tient à rappeler à tous les clubs que pour la saison 2024/2025, il sera fait strictement application, conformément aux directives de la LAURAFoot, de n'accepter que les courriels portant l'adresse officielle « ... Laurafoot.net ».

Tout autre courriel portant une adresse différente sera systématiquement rejeté.

Merci pour chaque courrier ou mail envoyé à la boîte mail de la sportive de préciser la Catégorie, la poule, l'horaire et **le numéro** du match.

RAPPEL

Modalités de modification de l'horaire des rencontres:

L'horaire officiel peut être modifié selon les modalités suivantes:

Pendant la période verte : Jusqu'à 9 jours avant le match (pour le samedi) et 10 jours (pour le dimanche) c'est-à-dire le jeudi 23h59 de la semaine N-1, par le biais de foot-clubs, l'horaire est à choisir parmi ceux proposés à l'article 33 (seniors) et 8-3 (Jeunes).

Le club adverse doit obligatoirement valider la demande.

Pendant la période orange : A compter du vendredi 0h00 et jusqu'au mardi 12h00, par l'envoi, de la part des deux clubs, d'un mail de modification d'horaire à la Commission Sportive.

Pendant la période rouge : La semaine du match, à partir du mardi 12h00 sur décision de la Commission Sportive au vu d'un motif sérieux et motivé.

U10-U11

Afin de simplifier l'utilisation des documents à saisir sur le FAL (footclubs) 1 seul document est à votre disposition : Feuille de match à télécharger (voir ci-dessous)

SAMEDI 16 NOVEMBRE 2024 - 14H

INFORMATIONS GÉNÉRALES

ÉPREUVE / PHASE U10 NIVEAU 2 - PHASE AUTOMNE	SECTEUR La Mure	POULE UNIQUE
CLUB ORGANISATEUR 530381 - F.C. SEYSSINS	PRATIQUE Classique	

CONTACTS

CDR - RÉFÉRENT SECTEUR MAUGIRON Claude	EMAIL claud.maugiron38@...
ORGANISATEUR - RESP. CATÉGORIE D'ÂGE MATENCIO Jean francois	EMAIL jmatencio@hotmail

DOCUMENTS À UTILISER POUR L'ORGANISATION

- FEUILLE DE MATCH

ÉQUIPES

Club	Équipe	Présent	Absent	Absent Prévenu	Feuille de p
519935	A.C. SEYSSINET PARISSET 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+
530381	F.C. SEYSSINS 3	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+
548244	F.C. SUD ISERE 1	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	+

La Feuille de Match doit être complétée en intégralité

Penser à remplir la case joueurs de chaque équipe avec leur numéro de licences.

L'éducateur de chaque équipe doit aussi mettre son nom, son numéro de licence et SIGNER la feuille.

Penser à renseigner le nom de chaque club et les scores des rencontres.

(Tous les champs doivent être remplis !)

Le club recevant Scanne cette feuille de Match une fois complétée sur le FAL voir ci-dessous :

DOCUMENTS À TRANSMETTRE APRÈS LE PLATEAU

FEUILLE DE PLATEAU AUCUN DOCUMENT	↓	FEUILLE DE PRÉSENCE DES CLUBS PARTICIPANTS (directement dans le tableau des équipes)
--------------------------------------	---	---

Formats de fichiers autorisés : .jpg, .jpeg, .png, .pdf -
Taille maximale : 5Mb

Pas d'obligation pour les clubs visiteurs de scanner leur feuille de présence sur le FAL

Rappels de certaines règles fédérales :

- Temps de jeu équivalent pour tous les joueurs d'une équipe :

- **Planning du plateau :**

- L'équipe recevant dispute le 1^{er} et le 3^{ème} match.
- Arbitrage des rencontres par la 3^{ème} équipe.
- Les éducateurs et les joueurs remplaçants des deux équipes doivent être sur le même côté du terrain.

U 13

Rappel : D1 et D 2 ne pas oublier le défi jonglage avant le début des matchs, résultat à reporter dans la rubrique règlements locaux de la FMI.

D4 poule G : Suite à une erreur administrative supprimer NOYAREY 2

U 15

2° Phase : La commission encourage les clubs à consulter les règlements sportifs pour la constitution de la 2° phase en particulier pour la D3 et D4 en particulier l'article 11-4

La D3 sera composée de 36 équipes

- avec 13 équipes descendantes de D2, phase 1, soit, les 5° et 6° des 5 poules de D2, et les 3 équipes de D2 classées à la 4° place, non maintenues en D2.
- avec 23 équipes de D3, 1° Phase soit les 13 équipes ayant terminé à la seconde place de leur poule et 10 équipes classées à la 3° place de leur poule en 1° phase.
- Ces 10 équipes seront déterminées par l'application des règlements championnat jeunes, article 3.

U 17

Suite à la décision de la commission d'appel de faire rejouer le match de D2 poule B

SEYSSINS 3 / FC2A, la commission demande aux deux clubs de jouer un mercredi avant le 14 décembre 2024.

Merci de communiquer à la commission la date et l'heure du match.

SENIORS

Tous les matchs en retard étant joués, les catégories D1 / D2 / D3 / D4 et D5 sont à jour des calendriers.

U 20

D2 poule A : Murette 2, forfait général

VETERANS

Tirage des deux coupes effectuées aujourd'hui, matchs à jouer le 06 DECEMBRE 24.

GRENOBLE : Exempts : EYBENS 1, TULLINS, CHATTE 1, CHATTE 2, SEMITAG ou PAYS ALLEVARD.

NORD ISERE : Exempts : CREMIEU, BOUCHAGE-PASSINS, LA MURETTE 2, CHIRENS, THODURE, ST MAURICE L'EXIL 1, FARAMANS, CHEYSSIEU, FORMAFOOT BV.

Le président
Michel VACHETTA

La secrétaire
Annie BRAULT